



Fin de vie, mourir dans la dignité ?

Conférence santé gratuite, grand public

Vendredi 29 novembre 2019 à Toulouse, de 16h30 à 18h30

Amphi Toulouse-Garonne, 11 boulevard des Récollets

Inscription obligatoire* sur www.conference-findevie.fr ou 05.31.48.11.55 (9h/12h30 - 14h/18h)

Dans la limite des places disponibles

La Mutualité Française Occitanie et l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité vous invitent à participer à une conférence, le 29 novembre à Toulouse. Cette conférence sera animée par Jean-Luc Romero-Michel, Président de l'ADMD*, écrivain, Conseiller régional d'Île-de-France et Maire-Adjoint du 12^e (Paris).



CONFÉRENCE
Fin de vie
Mourir dans la dignité ?

MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

VENDREDI 29 NOVEMBRE
De 16h30 à 18h30

L'AMPHI TOULOUSE-GARONNE
11 boulevard des Récollets
31400 Toulouse

Avec l'intervention de **JEAN-LUC ROMERO-MICHEL**

ENTRÉE GRATUITE SUR INSCRIPTION
www.conference-findevie.fr
05.31.48.11.55 (9h/12h30 - 14h/18h)

AU PROGRAMME :

- Comment exprimer librement son choix ? Et le faire connaître ?
- Quels droits et quel rôle pour la famille ?
- Quelle évolution de la loi, quelles règles et quelles limites ?

Avec l'intervention de **JEAN-LUC ROMERO-MICHEL**, Président de l'ADMD, écrivain, Conseiller régional d'Île-de-France et Maire-Adjoint du 12^e (Paris).

occitanie.mutocccitanie.fr

Une maladie, un accident, le décès d'un proche, peuvent nous amener à nous questionner sur la fin de vie. Pourtant les droits spécifiques restent encore méconnus. Pour preuve : une personne sur deux ne connaît pas les directives anticipées, ni la sédation profonde**.

Si la loi Claeys Leonetti récuse l'acharnement thérapeutique, même pour les patients qui ne sont pas capables d'exprimer leur volonté, et autorise la sédation profonde, elle ne permet toujours pas un accompagnement global comme dans d'autres pays européens.

Aujourd'hui, les histoires sont encore nombreuses à défrayer la chronique.

Lumière sur un sujet d'actualité qui nous concerne tous et anime les débats.

Lors de cette conférence, Jean-Luc Romero-Michel, prendra la parole sur le sujet et répondra aux questions suivantes :

- Comment exprimer librement son choix ? Et le faire connaître ?
- Quels droits et quel rôle pour la famille ?
- Quelle évolution de la loi, quelles règles et quelles limites ?

Un moment convivial clôturera la conférence de 18h30 à 19h.

*Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité / **Etude menée par l'Ifop en 2018

A PROPOS DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE OCCITANIE :

La Mutualité Française Occitanie est un acteur incontournable de la politique de santé sur la région. Elle participe activement au maintien d'une protection sociale solidaire, d'un accès aux soins pour tous et à l'évolution de notre système de santé. Son rôle est aussi d'accompagner les mutuelles, notamment en favorisant le militantisme de proximité et en donnant aux élus mutualistes les moyens d'exercer leur engagement. La Mutualité Française participe au développement et à la promotion de l'économie sociale et solidaire en région.

La Mutualité Française Occitanie rassemble et représente :

- 179 mutuelles, soit 3 200 000 personnes protégées.
- Plus de 480 Services de soins et d'accompagnement mutualistes : cliniques, centres d'optique, centres dentaires, crèches, EHPAD, etc.
- Plus de 900 actions par an de prévention et promotion de la santé, dédiées au grand public et aux adhérents mutualistes.

CONTACT PRESSE : Fannie Gardes – 04.99.58.88.94 – fannie.gardes@mutocccitanie.fr